

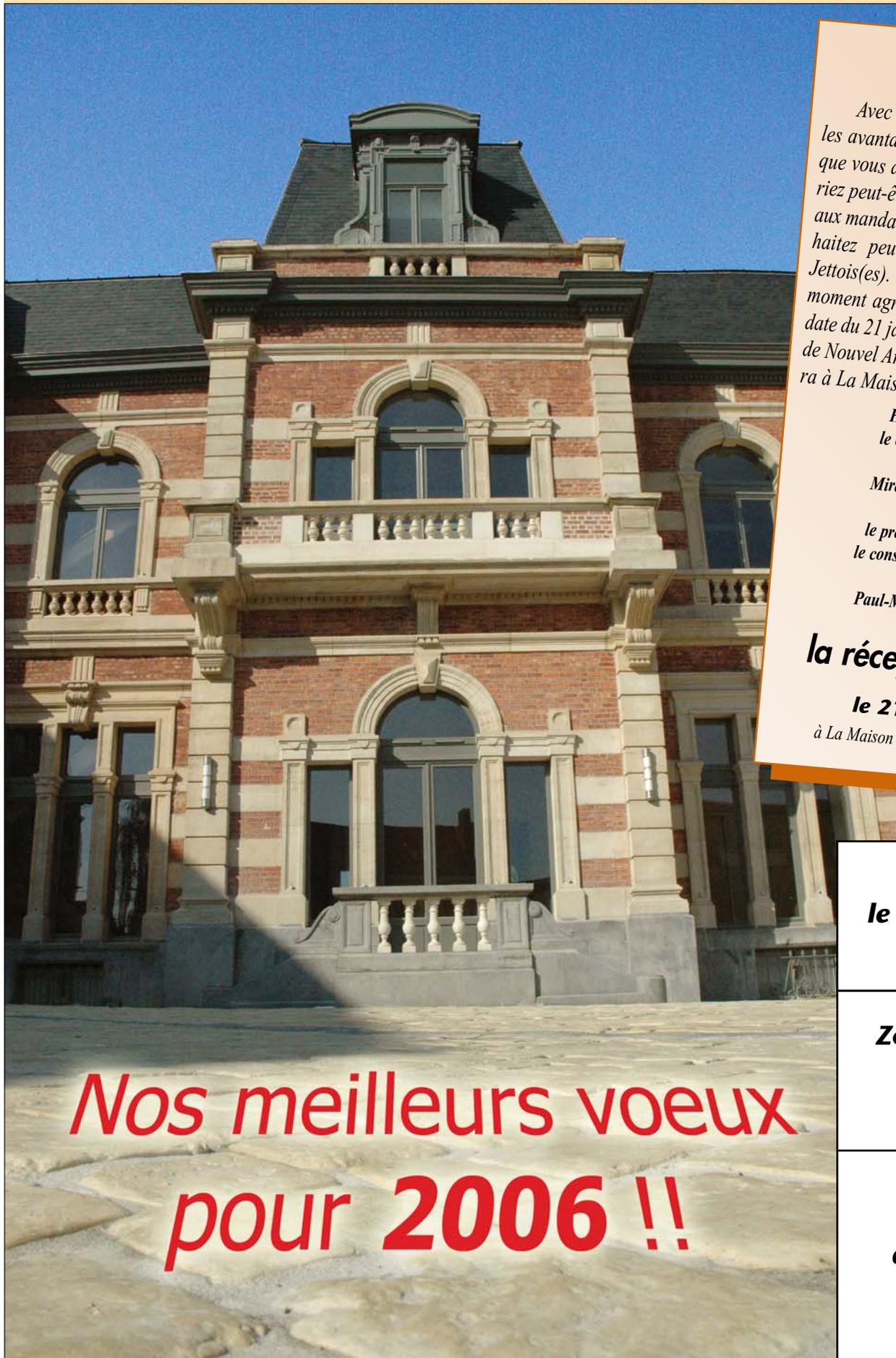
Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

JANVIER 2006

N° 127

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Invitation

Avec ses espaces verts et sa convivialité, Jette offre les avantages d'un village dans la ville. Nous espérons que vous appréciez votre cadre de vie, mais vous aimeriez peut-être poser quelques questions d'ordre pratique aux mandataires ou aux services communaux. Vous souhaitez peut-être établir des contacts avec d'autres Jettois(es). Ou vous avez tout simplement envie d'un moment agréable autour d'un verre. Alors, réservez la date du 21 janvier 2006 dans votre agenda. La réception de Nouvel An pour les Jettoises et les Jettois se déroulera à La Maison communale.

Hervé Doyen, député - bourgmestre,
le collège des bourgmestre et échevins,
le conseil communal,
Mireille Franck, la présidente du CPAS,
le conseil de l'action sociale,
le président du Foyer Jettois Paul Leroy,
le conseil d'administration du Foyer Jettois
&

Paul-Marie Empain, secrétaire communal
vous invitent à

la réception de Nouvel An

le 21 janvier 2006 à 11h

à La Maison communale - chaussée de Wemmel 100

**Budget 2006:
le réalisme pour mot d'ordre
PAGE 3**

**Zone bleue dans le quartier
Brugmann
PAGE 4**

**NAVEXPO
du 14.01 au 12.02
dans l'Ancienne Demeure
abbatiale de Dielegem
PAGE 8**

**Nos meilleurs voeux
pour 2006 !!**



Solidarité

Nous avons dit au revoir à l'année 2005. Ce fut une année agitée, surtout sur le plan international. Les séquences du tsunami, l'ouragan Katrina qui a dévasté la Nouvelle-Orléans, le tremblement de terre au Pakistan,... Les catastrophes naturelles ont envahi les médias et apporté d'effroyables images dans nos foyers, mais elles ont également provoqué une vague de solidarité. La communauté internationale ne s'était jamais auparavant montrée si généreuse pour offrir à ces personnes une chance de reconstruire leur existence. Et cette communauté internationale, ce sont des gens comme vous et moi. Des millions de personnes ont, par leur modeste contribution, rappelé que la solidarité n'est pas un vain mot en ces temps où l'intérêt économique prend de plus en plus d'importance.

Il y a cependant beaucoup de monde sur cette terre qui peut bénéficier de notre soutien, sans que cela ne soit répercuté de manière spectaculaire dans les médias. Différentes organisations s'investissent corps et âme pour les défavorisés. Pensez à la Fondation Damien qui offre des traitements médicaux et la possibilité d'une vie digne à des personnes souffrant de la lèpre ou de la tuberculose. Ou aux Îles de Paix qui apportent un soutien économique, social et sanitaire à des régions en développement. Près de nous aussi, certains auraient besoin d'un petit coup de pouce. Des gens qui éprouvent des difficultés à trouver leur place dans notre société, à l'instar de ces deux sans-abri récemment victimes du froid hivernal. Mais aussi des personnes qui se démènent pour une meilleure vie parvenant péniblement à maintenir la tête hors de l'eau. Des chiffres ont montré il y a peu que près d'1,5 million de Belges vivent sous le seuil de la pauvreté. Ne les jugeons pas, aidons-les plutôt le mieux possible. Par le biais des autorités communales, nous apportons un soutien à ces gens qui luttent pour une meilleure existence, via le Centre public d'Action sociale, via la société de logement social Foyer Jettois ou via l'Agence Immobilière Sociale. On peut apprécier la valeur d'une société à la manière dont elle traite ses défavorisés. Que ce soit notre résolution pour 2006. Offrir à ces personnes la chance d'améliorer leur condition et créer ensemble un progrès dynamique et solidaire.

Hervé Doyen,
votre Député-Bourgmestre

En direct du Conseil communal

Un conseil communal a eu lieu le 7 décembre dernier. Différents aspects de la vie communale y ont comme d'habitude été débattus. Retour ici sur deux points qui nous ont semblés marquants.

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL ET INSTALLATION DE SA REMPLAÇANTE. Des raisons personnelles ont amené Natacha Fabri, conseillère communale, à démissionner à la fin du mois de novembre. Sa remplaçante, première suppléante venant en ordre utile sur la liste sur laquelle Natacha Fabri a été élue, a donc été appelée à achever son mandat. Meryem Demir a prêté serment devant les élus locaux et rejoint les rangs de la majorité.

TAXES COMMUNALES POUR ASSURER PROPreté ET SALUBRITÉ PUBLIQUES. La préservation d'un cadre de vie agréable est une des nombreuses prérogatives de la commune. Cela implique, entre autres, que cette dernière est compétente pour garantir la propreté et salubrité publiques sur son territoire de la commune. Or, les frais engagés pour nettoyer des endroits souillés par certains grèvent le budget communal de manière significative. C'est pourquoi, le 7 décembre 2005, les conseillers communaux se sont prononcés en faveur d'une taxe visant à faire contribuer les citoyens qui contreviennent à certaines règles élémentaires de salubrité publique. A savoir, notamment: le dépôt de déchets en-dehors des heures et lieux spécialement prévus, l'apposition de tags et graffitis sur la voie publique (et l'omission de les faire retirer), le fait de nourrir des animaux non domestiques ou de laisser son animal faire ses déjections sur les trottoirs. Les montants de cette taxe varient de 51 à 477 EUR.

Budget 2006 : maîtrise des dépenses, réalisme dans les recettes

Les conseillers communaux étaient réunis le 21 décembre dernier pour examiner le projet de budget 2006 présenté par l'échevin des Finances Werner Daem. Il s'agit du dernier budget de cette législature, avant les élections communales d'octobre 2006.

Une fois encore, le collège des bourgmestre et échevins a effectué cet exercice budgétaire avec une grande rigueur. L'accent a été mis sur une maîtrise absolue des dépenses, quelle que soit leur nature : personnel, fonctionnement, dette. Quant aux recettes, elles ont été inscrites avec réalisme, en évitant tout optimisme exagéré. Le résultat est un budget en déficit de quelque 2.350.000 EUR, ou 175.000 EUR après prélèvement sur le fonds de réserve.

A noter que le déficit cumulé qui résulte de l'addition du déficit successif des derniers exercices a été réduit de 50 %. Il est passé de 24,2 millions d'euros au budget 2005 à 11,9 millions d'euros au budget 2006. Cette amélioration du résultat reporté est la conséquence de l'aide apportée par les instances régionales dans le cadre du refinancement des trésoreries communales.

Frais de fonctionnement en baisse

Par rapport au budget 2005, les dépenses augmentent de 7 %, tandis que les recettes connaissent une croissance de 8 %. Certains montants inscrits en dépenses sont toutefois compensés en recettes. C'est notamment le cas pour les charges de la cantine scolaire.

Un effort tout particulier a été consenti pour réduire les frais de fonctionnement de l'administration communale. Ils sont en baisse de 2 % par rapport au budget précédent. Tout est donc mis en oeuvre pour optimiser les ressources et réaliser une économie de moyens.

Les dépenses de transfert qui concernent essentiellement les dotations au CPAS et à la zone de police constituent un poste important dans le budget. Si la dotation au CPAS reste constante (6.866.023 EUR), les charges relatives à la zone de police ne cessent, quant à elles, de croître (6.731.394,75 EUR en 2006 contre 6.933.336,59 EUR en 2005).

Investir pour un meilleur cadre de vie

Les investissements prévus au budget 2006 représentent un montant total de 4.876.635,80 EUR dont 663.682,80 EUR sont financés par des subsides, le solde étant couvert par des emprunts. Parmi ces dépenses d'investissement, le collège a privilégié les projets destinés à l'amélioration du cadre de vie des Jettois.

Citons notamment la rénovation de la rue Serkeyn, de la rue Pannenhuis et de l'avenue Moyens, pour un total de 680.000 EUR. Un montant de 500.000 EUR est par ailleurs inscrit pour l'entretien extraordinaire et le réaménagement

d'autres voiries. Quelque 425.000 EUR seront en outre consacrés à l'entretien et à l'aménagement des parcs, squares et plaines de jeux.

Les investissements destinés à la maintenance et à la rénovation des bâtiments communaux représentent près de 1.577.000 EUR dont le tiers est consacré aux écoles. Des subsides régionaux couvriront différents projets qui permettent des économies d'énergie : le remplacement des châssis de l'école Florair, de l'annexe de la Maison communale et de la Demeure abbatiale de Dieleghem, les travaux d'isolation des écoles Jacques Brel, Van de Borne et Aurore.

Les autres investissements en véhicules, mobilier ou matériel sont destinés à des remplacements ou à l'amélioration des conditions de travail du personnel. Un investissement important (500.000 EUR) sera consenti sur le plan informatique, en vue d'accroître l'efficacité des services administratifs.

Le budget 2006 en chiffres

Recettes	euros
Prestations	2.597.033
Transferts	42.179.662
Dette	2.969.500
Total recettes	57.292.274
Dépenses	euros
Personnel	22.712.402
Fonctionnement	4.551.968
Transferts (CPAS, zone de police,...)	14.905.141
Dette	5.976.450
Emprunt d'assainissement	1.966.276
Total dépenses	59.658.315

Une zone bleue pour faciliter le stationnement près de Brugmann

Le quartier Brugmann-Huderf (Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola) connaît des problèmes récurrents de stationnement. Depuis de nombreuses années, la pression automobile exercée notamment par les véhicules des médecins, du personnel, des patients et des visiteurs de l'hôpital réduit fortement les capacités de parking des riverains. Il fallait prendre des mesures pour rétablir une situation favorable à tous. Cependant, la vocation même de l'hôpital Brugmann excluait d'emblée la possible création d'une zone de stationnement payant avec horodateurs. Cette mesure, incitant à une rotation rapide des voitures, se justifie dans les centres commerçants saturés par les véhicules de clients mais ne peut légitimement pas s'appliquer aux visiteurs, malades en consultation ou familles de patients du centre hospitalier, infrastructure d'intérêt public et collectif.

Des contacts répétés ont été pris avec la direction de l'hôpital pour qu'elle soit res-

ponsabilisée à l'égard de son personnel et qu'elle offre sur son site des possibilités de parkings. Les démarches de la commune ont souvent été mal perçues ou mal accueillies auprès de la direction. Pour autant, le collège dans son ensemble continuera néanmoins à sensibiliser l'hôpital sur l'urgence et la nécessité de mettre des moyens supplémentaires à disposition de son personnel et des visiteurs.

Préserver l'intérêt des habitants

Afin de répondre à la demande de plus en plus pressante des habitants du quartier Brugmann de pouvoir se garer facilement près de chez eux, le conseil communal a décidé à l'unanimité de ses membres, sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et eu égard notamment aux informations fournies par le Plan Communal de Mobilité, d'instaurer du lundi au vendredi, de

9h à 18h, une zone bleue dans le quartier Brugmann-Huderf. Cette décision offre un système équilibré où les riverains possédant une carte personnalisée peuvent stationner de manière continue et réglementaire et où les visiteurs ou le personnel de l'hôpital disposent d'un nombre limité de places pour une durée maximum de 2 heures. La mise en oeuvre de cette disposition permet l'engagement à temps plein de 2 personnes chargées de veiller à la bonne application des règles de la zone bleue et de sanctionner les contrevenants.

Cette nouvelle mesure fera l'objet d'une évaluation durant les premiers mois de l'année 2006 et des mesures correctrices - telles que réduction/extension de la zone bleue, révision du temps de stationnement autorisé, modification du prix de la carte-habitant,... - seront éventuellement prises.

Comment fonctionne une zone bleue?

Un disque de stationnement, apposé de manière visible derrière le pare-brise du véhicule de l'utilisateur, indique l'heure d'arrivée. A partir de là, l'automobiliste dispose de deux heures de stationnement avant de devoir déplacer son véhicule. Si le véhicule n'est pas parti au-delà des deux heures, son propriétaire s'expose à une taxe communale de 30 EUR.

Quelles sont les modalités d'obtention d'une carte-habitant?

Les Jettois habitant dans une des rues comprises dans la zone bleue peuvent, pour un coût annuel de 25 EUR, obtenir une carte-habitant auprès du service de la Gestion financière et comptable (rez-de-chaussée de La Maison communale, guichets A et B - chaussée de Wemmel 100). Cette carte est attribuée sur base de la carte d'identité, du certificat d'immatriculation du véhicule et, pour les véhicules de société, d'une attestation de l'employeur.

Quelle est l'étendue de la zone bleue?

A dater du 16 janvier 2006, la zone bleue instaurée aux alentours de l'Hôpital Brugmann comprendra:

Au Nord:

- l'avenue du Heymbosch (du rond-point Cité Jardin à la rue Edouard de Grijsse), du n°1 au n°53 compris ainsi que le n°34

- la rue Edouard De Grijsse

- la rue Jean Baudoux

- le rond-point Cité Jardin

- l'avenue Joseph De Heyn (du rond-point Cité Jardin jusqu'au square Pattijn), du n°13 au n°35 compris et du n°2 au n°48 compris

- l'avenue Rommelaere (du rond-point Cité Jardin jusqu'au square Pattijn), du n°177 au n°241 compris et du n°40 au n°66 compris

- la rue Corneille Hoornaert

- l'avenue Stiénon (numéros impairs), du n°121 au n°151 compris

Le long de l'axe Nord-Sud:

- l'avenue J.-J. Crocq (côté école "Joie de vivre" et complexe sportif du Heymbosch uniquement), du n°4 au n°10 compris

Au Sud:

- l'avenue Guillaume De Greef (de la place Van Gehuchten à la rue Théophile Debaisieux), du n°39 au n°57 compris ainsi que l'ensemble des numéros pairs, de la place Van Gehuchten jusqu'au stationnement en épi (avant la Résidence Florair 2) ET le stationnement en épi devant la Résidence Florair 3, du n°300 au n°399 compris

- la place Van Gehuchten

- le clos 't Hof ten Berg

- la rue Gustave Gilson (de l'avenue Masoin à la rue Théophile Debaisieux), du n°1 au n°97 compris et du n°86 au n°114 compris

- la rue Théophile Debaisieux

- l'avenue Masoin (de la place Van Gehuchten à la rue Eugène Hubert), du n°15 au n°43 ET le tronçon compris entre la rue Gustave Gilson et la place Van Gehuchten

Fête du sacrifice: des installations pour l'abattage

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célèbrent la Fête du Sacrifice le 10 janvier prochain. La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, différents dispositifs ont été mis en oeuvre pour permettre l'abattage des moutons dans des conditions optimales, respectueuses de la tradition religieuse et de la loi.

Un abattoir temporaire régional

Pour la première fois, la Région de Bruxelles-Capitale met en place un abattoir temporaire régional agréé et un marché de 6.000 moutons. Ces installations permettent d'acheter des animaux sur place et de les abattre. Pour bénéficier de ce service, une inscription préalable, avant le 5 jan-

vier 2006, était nécessaire pour réserver sa place au marché et déterminer l'heure du sacrifice. L'abattoir régional est un self-service où les citoyens peuvent, s'ils le souhaitent habiller (c'est-à-dire dépecer) eux-mêmes leur(s) mouton(s) aidés si nécessaire de sacrificateurs agréés.

Au niveau communal

Outre l'installation de l'abattoir supra-communal, les communes reconduisent le dispositif d'abattoirs temporaires agréés qu'elles avaient l'habitude d'installer. Trois communes mettent en place leurs propres abattoirs temporaires agréés cette année. Il s'agit d'Anderlecht, Molenbeek et Schaerbeek.

Et Jette?

Comme les deux années précédentes, la commune de Jette collabore avec Molenbeek-Saint-Jean. Un site d'abattage temporaire est mis en place au 73 rue des Quatre Vents. Attention, pour pouvoir bénéficier de cette installation, une inscription est nécessaire. Les citoyens jettois peuvent s'inscrire jusqu'au 6 janvier auprès de la maison communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre - tél. 02.412.37.58). La redevance à payer s'élève à 12,5 EUR.

Renseignements: service communal de la Gestion du Territoire - tél. 02/423.13.85 (Najja Belfaquih)

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ? Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

Horaires des services communaux

Services Population, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02/412.68.06

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02/422.46.11
• Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél.: 02/421.70.90/91

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au **25 janvier 2006 à 20h**. Cette séance aura lieu dans l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).

RUE LONGTIN

Renouvellement des trottoirs

Depuis le mois d'août, la commune procède à des travaux de rénovation et de sécurisation de voirie dans la rue Longtin. Un plateau surélevé y a été construit cet été et une partie des trottoirs de cette rue a déjà été rénovée. Le chantier se poursuit avec la rénovation des trottoirs du dernier tronçon; entre l'avenue Carton de Wiart et la chaussée de Jette. Ces travaux débutent à la mi-janvier 2006. Il sera procédé au remplacement des bordures de trottoirs, à la pose du revêtement des trottoirs ainsi que des bordures de fosses d'arbres. Sibelga, en coordination avec l'entrepreneur, posera de nouveaux câbles d'alimentation pour le nouvel éclairage déjà placé en façade. La durée de ces travaux est estimée à 65 jours ouvrables.

Par la suite, la voirie sera réasphaltée. A cette occasion, un ralentisseur de vitesse sera créé au milieu de cette portion de rue. Cette seconde phase est prévue pour le début du printemps.

Seule la circulation locale sera autorisée pendant les travaux. Le stationnement sera interdit dans la rue en journée, soit de 7h à 16h, mais permis en dehors de ces heures.

RUE DES AUGUSTINES

Renouvellement des trottoirs et pose d'un ralentisseur de vitesse

Les travaux de rénovation et de sécurisation de voirie sont finis dans la partie de la rue des Augustines située entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Loossens. Les trottoirs (dallages et bordures) y ont été rénovés et élargis au carrefour avec la rue Loossens. Un coussin berlinois a en outre été construit pour limiter la vitesse. Les travaux dans le dernier tronçon, entre les rues Loossens et Dansette, s'achèveront dans le courant du mois de janvier 2006.

RUE VANDERBORGH

Réaménagement des trottoirs

Des travaux de rénovation de trottoirs de la rue Vanderborgh ont commencé début octobre.

Dans le tronçon compris entre l'avenue Sermon et la commune de Koekelberg, le renouvellement des trottoirs est terminé. Les plateaux ralentisseurs de vitesse sont achevés. Le réaménagement du dernier tronçon, entre l'avenue de Laeken et la rue Prince Baudouin, est programmé pour janvier 2006.

RUES DEBAISIEUX ET GILSON

Renouvellement des conduites d'eau

Les travaux de l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) sur les conduites d'eau des rues Debaisieux et Gilson sont terminés. La commune réaménagera les trottoirs de ces rues et y construira un rond-point dans le courant de l'année 2006.

AVENUE DE LA CONSTITUTION

Aménagement de la berme centrale

Après la rénovation, au début de l'année, des trottoirs de l'avenue de la Constitution, les communes de Jette et de Ganshoren se sont coordonnées pour réaménager la berme centrale de cette voirie. Des automobilistes garaient en effet leurs véhicules sur cette berme, endommageant les arbres qui y sont plantés. Les travaux d'aménagement d'une placette avec des bancs et d'un canisite sont terminés du côté jettois. La pose de tours d'arbres se fera dans le courant du mois de janvier 2006.

Zone de police de Bruxelles-Ouest

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Le stand de tir de la zone de police doté d'un système laser tout neuf

La zone de police Bruxelles-Ouest vient de se doter du Laser Shot. Elle devient, de ce fait, la première zone de police à remplacer les balles réelles par des lasers lors des entraînements.

Plusieurs bonnes raisons justifient l'achat du nouveau système. L'utilisation de lasers permet avant tout l'économie d'un grand nombre de munitions. Les agents de police tirent chaque année 230.000 balles au stand de tir où ils s'entraînent. En dehors du coût important que cela représente, le plomb dégagé par ces tirs est nocif pour les agents et les instructeurs. Laser Shot se révèle donc positif pour la santé des policiers et

pour le porte-monnaie du corps de police.

Les exercices de tir traditionnels ne disparaissent pas totalement avec l'arrivée du système laser. Quel que soit l'âge ou l'expérience d'un agent, il/elle doit encore toujours entretenir ou améliorer sa technique de tir. Ce nouveau système constitue un outil supplémentaire.

Pratiquement, le Laser Shot est composé d'un grand écran blanc sur lequel on peut tirer des rayons laser. Cela va de simples exercices sur cibles à des reproductions de situations réelles. Ce système réagit en fonction des actions du tireur. Si l'agent rate, sa cible peut, par

exemple, s'échapper ou faire feu contre le policier. En revanche, si l'agent fait mouche, sa cible se couche. Il sera à terme possible d'introduire les images quotidiennes de la zone de police, de sorte que les agents soient placés dans une situation encore plus réaliste.

Les policiers peuvent, lors de l'entraînement, utiliser leur propre arme de service. Celle-ci est munie d'un embout qui permet d'enregistrer les impacts lasers. Avec cinq sortes d'exercices, tous les aspects du tir sont simulés. L'ordinateur mesure et analyse les résultats et donne au tireur des astuces pour améliorer sa technique de tir.

Liaison Simonis / Nord-Ouest de Jette
Enquête publique sur le cahier des charges de l'étude d'impact
Du 6 au 20 janvier 2006

Du 6 au 20 janvier 2006, la Région bruxelloise organise une enquête publique sur le contenu de l'étude d'impact au sujet du projet régional de liaison entre la station de métro Simonis et le Nord-Ouest de Jette.

Il s'agit d'une étape importante dans ce dossier. Depuis l'annonce de ce projet de liaison rapide entre Simonis et le Nord-Ouest de Jette, notre commune demande en effet avec insistance aux autorités régionales d'examiner toutes les alternatives possibles et leur impact sur les quartiers traversés.

Cette enquête publique permettra aux riverains, aux commerçants concernés et aux autorités communales de donner leur avis sur le cahier des charges auquel devra se

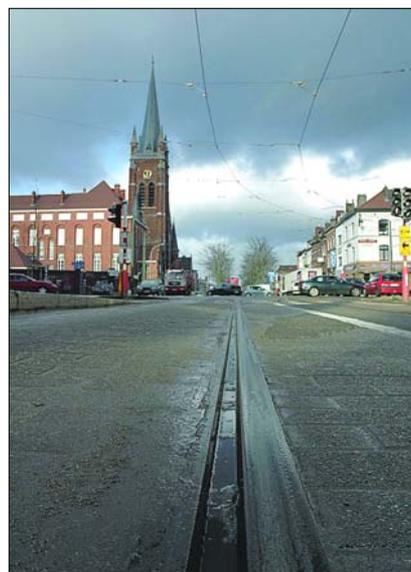
conformer le bureau d'études auquel la Région confiera la réalisation de l'étude d'impact.

Le document soumis à l'enquête publique détaille les dispositions générales et le contenu de cette étude d'impact. On y apprend ainsi que plusieurs alternatives seront étudiées, du maintien de la situation actuelle aux différents itinéraires possibles par bus, tram ou métro. L'analyse devra prendre en compte l'impact de cette liaison dans différents domaines : la mobilité (circulation et stationnement), l'intégration urbanistique, l'activité économique et commerciale, le patrimoine (architectural et naturel), l'environnement sonore, la qualité de l'air, les riverains et les passants (notamment du point de vue de la sécurité), la vie sociale, la flore et la faune.

Enquête publique
Du 6 au 20 janvier 2006
 Le dossier peut être consulté:

- à l'administration communale, chaussée de Wemmel 100, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, les jeudi de 13h à 16h (bureau 201) et sur rendez-vous (02/423.13.92) les jeudis de 16h à 19h ;
- au commissariat de Police, place Cardinal Mercier 1, le mercredi de 17h à 20h.

Toute personne peut demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation qui aura lieu le 27 janvier 2006.



Le bourgmestre Hervé Doyen, l'échevine de l'Urbanisme Christine Gallez, l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin et le collège des bourgmestre et échevins vous invitent à une

RÉUNION D'INFORMATION
 sur le cahier des charges de l'étude d'impact au sujet de la **liaison Simonis/Nord-Ouest de Jette**
le mardi 10 janvier 2006 à 20h
 dans la salle culturelle du hall des sports de Ganshoren (rue Vanderveken 114 à Ganshoren)

Attention ! Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, cette réunion n'aura pas lieu dans la salle polyvalente de la Bibliothèque néerlandophone à Jette.

Tabac banni du boulot

Depuis le 1er janvier de cette année, la loi interdit de fumer sur les lieux de travail. Il est donc devenu impossible d'en griller une au bureau (individuel ou non), dans les espaces ouverts de l'entreprise (parkings, couloirs, ascenseurs,...) ainsi que dans les équipements sociaux mis à disposition par l'employeur (cantines,...) et les véhicules de société.

Il ne s'agit pas de dissuader un comportement nocif pour le fumeur. Il est surtout question de protéger le non-fumeur des effets néfastes du tabac. Le texte indique clairement que "tout travailleur a le droit de disposer d'espaces de travail et d'équipements sociaux exempts de fumée de tabac." Les dangers liés à la consommation passive de tabac sont connus depuis longtemps. De récentes études ont démontré que le tabagisme passif régulier augmente le risque de cancer du poumon de 20 à 30 %. En Belgique, 2.500 personnes meurent chaque année suite au tabagisme pas-

sif; 500 parce qu'elles subissent les fumées de cigarette sur leur lieu de travail. Les autorités ont donc décidé de freiner cette tendance.

Des exceptions existent

L'interdiction de fumer sur les lieux de travail est toutefois assortie d'exceptions. Elle ne s'applique pas dans les lieux fermés des institutions de services sociaux et des prisons. Ces endroits sont en effet considérés comme des espaces privés où les résidents et non-résidents peuvent fumer. La possibilité d'un fumoir est également envisagée. Mais la création d'une telle pièce est réglementée: cet espace doit être efficacement ventilé et installé uniquement après concertation avec le Comité pour la prévention et la protection au travail ou, à défaut, la délégation syndicale.



Et pour l'Horeca? Pas avant le 1er janvier 2007

La législation relative à l'interdiction de fumer sur le lieu de travail ne s'applique pas encore aux établissements du secteur Horeca (hôtels, restaurants, cafés). Les jours de la cigarette au restaurant sont toutefois comptés. Au 1er janvier 2007, il sera totalement interdit de fumer dans les établissements Horeca qui servent principalement de la nourriture. En clair, pas de clope dans les snacks, brasseries, pâtisseries, boulangeries et restaurants. Ces établissements pourront toutefois installer un fumoir totalement fermé où seules des boissons seront servies et dont la taille ne dépassera pas le quart de l'établissement.

Les bars, cafés et autres débits de boissons pourront eux obtenir une dérogation à renouveler tous les ans.

En hiver: Collecte des objets encombrants



Objets encombrants

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire. La collecte des objets encombrants ne se fait que pendant les mois d'hiver. En été, une collecte dominicale des déchets verts est organisée en remplacement.

Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les

artisans et les petites entreprises.

Déchets verts et chimiques

SERVICE DES PLANTATIONS. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m³.

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement

s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le début de l'année 2006:

place Cardinal Mercier (police): les 9 janvier et 13 février - de 17h15 à 18h15

avenue Charles Woeste (ND de Lourdes): les 23 janvier et 27 février - de 18h30 à 19h30

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.

Les commerçants et artisans jettois dispensés de repos hebdomadaire

Comme chaque année, le collège des bourgmestre et échevins a décidé de dispenser les commerçants et les artisans jettois du repos hebdomadaire obligatoire (loi du 22 juin 1960) en plusieurs occasions au cours de l'année 2006. Vous trouverez ci-dessous la liste de ces dérogations:

- du vendredi 6.1 au jeudi 12.1.2006 (période des soldes)
- du samedi 14.1 au vendredi 20.1.2006 (période des soldes)
- du dimanche 22.1 au samedi 28.1.2006 (période des soldes)
- du mercredi 12.4 au mardi 18.4.2006 (Pâques)
- du mercredi 10.5 au mardi 16.5.2006 (Fête des mères)
- du mercredi 7.6 au mardi 13.6.2006 (Fête des pères)
- du jeudi 29.6 au mercredi 5.7.2006 (période des soldes)
- du vendredi 7.7 au jeudi 13.7.2006 (période des soldes)
- du samedi 15.7 au vendredi 21.07.2006 (période des soldes)
- du vendredi 25.8 au jeudi 31.8.2006 (Marché annuel)
- du vendredi 27.10 au jeudi 2.11.2006 (Toussaint/Halloween)
- du vendredi 1.12 au jeudi 7.12.2006 (Saint-Nicolas)
- du mardi 12.12 au lundi 18.12.2006 (Etrennes)
- du mercredi 20.12 au mardi 26.12.2006 (Noël)
- du jeudi 28.12.2006 au mercredi 3.1.2007 (Nouvel An)

Les arts martiaux sous les projecteurs

Les amateurs d'arts martiaux se sont réunis le dimanche 3 décembre à Sportopolis, centre sportif près du site de l'AZ-VUB. Plus de 500 visiteurs ont apprécié la première Soirée des Arts martiaux. Cette soirée était le fruit d'une collaboration entre des clubs de différentes disciplines sportives, Sportopolis en étant le QG. Les divers participants se sont montrés enthousiasmés par la possibilité de placer leur discipline sous l'oeil des projecteurs, alors que Sportopolis et l'échevin des Sports Benoît Gosselin étaient ravis d'apporter leur soutien à l'organisation de cet événement.

Pas moins de six disciplines différentes étaient représentées ce soir-là. Aïkido, judo, budo-kaï, muay thaï boxing, wushu hontai et yos-hin ju-jitsu. Certains sports sont déjà bien connus du grand public mais la plupart le sont moins. L'origine du Muay-thaï, par exemple, remonte au début du 15ème siècle. Sen Muangma, roi de Siam, mourut après une longue maladie. Ses deux fils, désireux de lui succéder, décidèrent de se départager en opposant leurs meilleurs boxeurs. Ce fut le premier combat de Muay-thaï de l'histoire.

Les spectateurs ont pu apprécier les époustouflantes démonstrations de ces sports de combat. On a ainsi pu se faire une idée de chaque sport et de sa philosophie. Il n'est pas nécessaire d'être une machine à donner des coups pour pratiquer un art martial. La technique du judo consiste à déployer un minimum d'efforts pour un maximum d'efficacité. On a donc besoin de plus de sagacité que de force brute pour ce sport. La soirée fut un tel succès que les organisateurs enthousiastes songent déjà à une deuxième édition.



Espoir!

Campagne de la Fondation Damien: du 27 au 29 janvier

La vie ne tient parfois pas à grand chose. Quarante euros, par exemple. Cette somme, presque dérisoire ici, peut pourtant sauver une vie. C'est en effet ce qu'il faut aux équipes médicales de la Fondation Damien pour dépister et soigner un malade: lui éviter d'affreuses mutilations s'il (elle) souffre de la lèpre ou lui sauver la vie en cas de la tuberculose. L'espoir d'un retour à une existence normale, en toute dignité, n'est donc pas si cher.

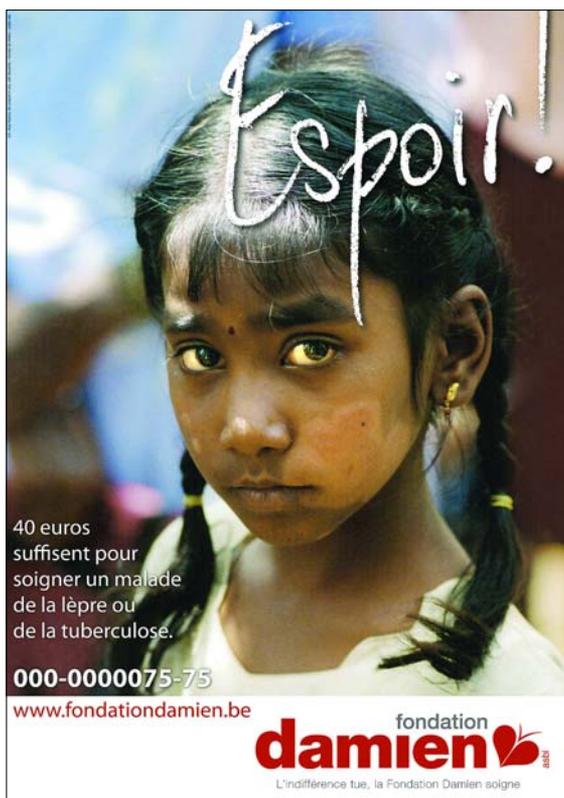
Active depuis 1964, cette association est venue en aide à des millions de malades, donnant à des millions de familles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine la chance de commencer une nouvelle vie. Ce travail a pu être accompli grâce aux employés de l'association et à la générosité des donateurs. En 2004, la Fondation a ainsi dépisté et traité 231.335 nouveaux malades.

Focus sur l'Inde

La grande majorité des lépreux dépistés et soignés viennent d'Inde, le pays le plus touché par cette maladie moyenâgeuse. C'est donc tout naturellement vers ce pays que la Fondation Damien s'est tournée pour illustrer sa campagne.

La Fondation Damien organise sa campagne de récolte de fonds le dernier week-end de janvier. Des marqueurs seront en vente, au prix de 5 EUR la pochette de quatre. Par ailleurs, la Fondation Damien a un numéro de compte facile à retenir: 000-000075-75. Tous les dons y sont les bienvenus. Les dons à partir de 30 euros donnent droit à une attestation pour déduction fiscale.

Renseignements: Fondation Damien - bd Léopold II 263 à 1081 Bruxelles - site internet: www.fondationdamien.be - vos dons au CCP 000-000075-75.



40 euros
suffisent pour
soigner un malade
de la lèpre ou
de la tuberculose.

000-000075-75

www.fondationdamien.be

fondation
damien
L'indifférence tue, la Fondation Damien soigne

Porte sur le monde



Les frontières sont perméables et le monde n'est pas cloisonné. Les relations avec le reste du globe sont désormais nécessaires à la survie de nombreux pays. En dehors des accords entre Etats, ce sont les relations entre humains de différentes origines qui font notre quotidien et nous ouvrent l'esprit à d'autres réalités. Rencontre avec quelqu'un d'ici... qui a ses racines ailleurs.

La Chine

Cela fera bientôt cinq ans que Xuehong vit en Belgique. C'est en 2001, en effet, qu'elle a pris la décision de venir étudier dans notre pays. Sur les conseils d'une amie, elle-même étudiante en Belgique, elle a sauté le pas et tenté l'aventure occidentale.

Une fois arrivée ici, Xuehong s'est inscrite à l'université pour y suivre en anglais une formation en Human ecology (qui étudie notamment l'impact de l'activité humaine sur l'environnement); une formation achevée l'année dernière. Depuis, l'étudiante chinoise suit des cours de français; une langue qu'elle ne parlait pas il y a cinq ans et qu'elle maîtrise assez bien aujourd'hui.

A l'heure où le rêve chinois tend à remplacer le rêve américain et où bon nombre de jeunes diplômés de l'Ouest ambitionnent de conquérir le marché de ce qui se profile comme une puissance économique émergente, le cheminement de cette trentenaire interroge. Xuehong, originaire de Pékin, exerçait la profession de comptable dans son pays natal. Après une dizaine d'années passées dans les bilans et autres comptes de résultats,



elle a quitté sans état d'âme un endroit où la concurrence fait rage, où le stress est monnaie courante. Comparée à la république populaire de Chine, la Belgique est pour elle un pays de grand calme.

Xuehong n'est pas particulièrement nostalgique. La distance qui la sépare de ses frères et sœurs se franchit aisément d'un coup de téléphone ou de clic de souris. Elle a en outre la possibilité de pratiquer occasionnellement sa langue maternelle: en plus de ses activités de bénévole (distribution de vivres à des personnes démunies), elle donne de temps en temps des cours de chinois. Beaucoup d'activités pour une femme qui a quitté le monde qu'elle connaissait pour s'ouvrir à un univers totalement différent. Un proverbe chinois dit: "Marche sans regarder en arrière si tu veux avancer". Une pensée que Xuehong suit, la tête haute.

Les modules des Iles de Paix sont de retour

Depuis 1962, l'association des Iles de Paix met en oeuvre des programmes d'aide au développement avec des populations défavorisées dans divers pays d'Afrique et d'Amérique latine. Ces programmes consistent à fournir un appui technique et matériel dans les domaines économiques, sociaux et sanitaires. L'approche préconisée est celle du "self help": en fournissant aux populations dans le besoin les moyens techniques et matériels, les Iles de Paix leur donnent les outils pour se prendre en charge elles-mêmes.

Chaque année, à la mi-janvier, les Iles de Paix organisent une campagne de récolte de fonds sur la voie publique. Au-delà de son

aspect financier essentiel, cette opération est un moment de sensibilisation du grand public à l'action de cette association. Cette année, les bénévoles des Iles de Paix feront appel à votre générosité les 13, 14, 15 et 16 janvier et vendront des petits modules de toutes les couleurs, "petits bonshommes" qui ont la faculté de pouvoir s'assembler à l'infini.

Vous souhaitez plus de renseignements, vous voulez devenir bénévole? Contactez: Les Iles de Paix asbl - rue du Marché 37 à 4500 Huy - tél.: 085.82.33.78 - fax: 085.23.42.64 - courriel: info@ilesdepaix.org - site internet: www.ilesdepaix.org

Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux **Moyson-Buelens**. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 3 décembre 2005.

Le Centre gériatrique Magnolia

rue Léopold Ier 314 à Jette

**RECHERCHE
POUR SES DIFFÉRENTS SERVICES
DES VOLONTAIRES POUR...**

- ... rendre visite aux résidents, patients en chambre
 - ... être à l'écoute
 - ... aider les personnes au moment des repas
 - ... accompagner lors des activités
- Formation assurée.
Tél. 02/421.00.20 (M. Timmermans)

Le Forum des aînés à l'écoute de vos préoccupations

Depuis avril 2004, le projet Entour'âge de la commune de Jette travaille en vue d'améliorer l'intégration des personnes âgées au sein de leur quartier. Il s'agit d'un projet de promotion de la santé qui tend à trouver les réponses adéquates aux besoins des personnes âgées isolées. Entour'âge est né du constat unanime des acteurs de terrain (ergothérapeutes, aides-ménagères...) que les seniors rencontrent des problèmes d'intégration à l'intérieur même de leur environnement quotidien, au sein de notre commune. Ce travail ne peut se faire qu'avec l'aide des professionnels, habitués des réalités vécues par les personnes âgées. C'est pourquoi, le projet Entour'âge, initiative de l'échevine de la Citoyenneté Christine Gallez, fonctionne avec un réseau de partenaires: le Centre d'entraide, la Maison médicale Essegheem, l'Espace femmes, la maison de quartier L'Abordage et la commune de Jette.

Vos choix déterminent le programme

Un des axes de travail d'Entour'âge est la mise sur pied du forum des aînés et des rencontres-débats. Afin de mieux cerner les préoccupations des seniors jettois, le projet Entour'âge propose 17 thèmes de discussion. A vous de déterminer s'il vous semble intéressant de participer à une discussion avec d'autres seniors en cochant les sujets qui vous intéressent. Indiquez également les numéros des 3 thèmes de discussion les plus intéressants à vos yeux. C'est important: le programme du forum des aînés sera en effet élaboré sur base de ces votes.

Noël avant l'heure



Ambiance bon enfant et pas un seul temps mort. La fête de Noël organisée par le service communal des Seniors le 13 décembre dernier a fait salle comble et remporté l'adhésion des seniors jettois venus en nombre. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à ce spectacle de variété au cours duquel Serge Dallemagne, Karine Bossane, l'humoriste Adams, Jean Cronel et Dany Boa se sont succédés sur la scène de la Salle communale des Fêtes. Les classiques de la chanson française, les bons mots d'Adams "Agent 22" et des pâtisseries de Noël servies à l'entracte ont fait de cet après-midi un succès. Vivement l'année prochaine!

17 thèmes de discussion

1. Je peux donner mon avis et faire part de mes expériences/ Je ne suis plus considéré(e) comme une personne sans intérêt/ J'aime que l'on prenne le temps de m'expliquer ce qui se passe et ce que je peux faire.

2. J'aimerais être aidé(e) dans mes tâches ménagères, mais j'ai peur des inconnus que l'on m'envoie.

3. J'aimerais rester actif(ve) mentalement autrement qu'en regardant les jeux télévisés/ J'adore jardiner mais je n'ai plus de jardin/ J'aime la couture... / J'aimerais me rendre utile.

4. J'aimerais manger sainement mais je n'ai pas toujours envie de cuisiner pour moi tout(e) seul(e)/ Je mange toujours la même chose/ Je n'ai pas le courage d'aller faire mes courses...

5. Je ne comprends plus rien au monde d'aujourd'hui. Je ne comprends pas ce qui a changé et pourquoi plus rien n'est comme avant. J'aimerais que quelqu'un prenne la peine de m'expliquer.

6. Je m'ennuie, je me lève tard, je reste en peignoir jusqu'à midi... Je n'ai aucun but de sortie. Que dois-je faire pour me reprendre en main? Quelqu'un peut-il m'aider?

7. Je ne me sens pas bien dans mon quartier car il n'y a plus de petits commerces/ Je ne trouve pas de banc pour me reposer quand je suis fatigué(e)/ Les rues sont mal éclairées/ J'ai peur de traverser le boulevard.

8. Je soigne ma santé. J'aimerais être conseillé(e), mais je ne sais pas à qui m'adresser.

9. J'aimerais vivre le plus longtemps possible chez moi mais je ne trouve pas de service pour aménager mon logement, j'ai peu de monde

autour de moi. Mes enfants habitent trop loin.

10. J'aimerais sortir plus souvent. J'aimerais aller chez mes amis mais j'ai peur de tomber dans la rue/ Je n'arrive pas à monter seul(e) dans le tram.

11. On m'écoute, on utilise mes compétences et mes expériences. Je me sens bien/ J'aimerais me rendre utile mais je ne sais pas à qui proposer mon aide.

12. J'ai très peu d'activités. Je reste chez moi toute la journée dans mon fauteuil/ J'ai de plus en plus de difficultés à me déplacer et pourtant je me rends compte qu'il est important de bouger.

13. J'ai envie d'être dans le coup et d'apprendre à utiliser internet. Je pourrais écrire plus souvent à mes amis, à mes petits enfants. Je participerais à des forums de discussion. Je lirais plusieurs journaux. Je serais au courant des activités dans ma commune...

14. Je me retrouve seul(e) chez moi. Je me sentirais mieux si quelqu'un d'autre habitait là. Et si je pouvais trouver un locataire de confiance..

15. J'ai peur des jeunes qui se rassemblent dans mon quartier/ Je n'ai pas de petits enfants mais j'adorerais raconter des histoires aux enfants. J'ai des expériences à partager. Les jeunes me rendent plus jeune...

16. Il n'y a jamais de fête dans mon quartier/ J'aimerais jouer aux boules/ J'aimerais m'asseoir sur un banc pour regarder passer les gens dans la rue/ J'aimerais qu'on me dise bonjour/ J'aimerais pouvoir facilement sortir de mes 4 murs. J'aimerais créer des amitiés, rencontrer d'autres personnes

17. Je me sens moche, mais ce n'est pas grave puisque je ne vais plus nulle part. De toute façon, je n'ai plus les moyens de payer le coiffeur, ni même le pédicure/ J'ose demander de l'aide.

Les discussions entre seniors se dérouleront le dimanche 12 mars. Elles seront encadrées par des animateurs et permettront de formuler des recommandations concrètes au conseil communal pour améliorer le bien être des seniors au sein de la commune de Jette.

Je souhaite être invité(e) au forum des aînés.

Nom

Prénom

Adresse

Tél :

Les numéros des 3 thèmes que je trouve les plus intéressants sont:

Le document est à renvoyer avant le 22 janvier 2006 à Christine Gallez, échevine de la Citoyenneté Chaussée de Wemmel 100 -1090 Jette

Strass et humour: le service Seniors vous fait passer à la revue

En janvier, le service Seniors de la commune de Jette mise sur le strass, les chansons et le rire au cours d'une après-midi au Théâtre des Galeries.

Samedi 28 janvier 2006

Revue 2006 du Théâtre des Galeries. Un spectacle qui mélange le théâtre, le music-hall et l'humour tout en assurant le divertissement. Emmenée par André Lamy,

l'équipe de La Revue propose plus de deux heures d'un spectacle complet, axé sur le rire, alliant la fantaisie de ces messieurs au charme et à l'humour de ces dames. Le prix est fixé à 22 EUR pour le spectacle et le transport (19 EUR sans transport). RDV à 13h45 sur la place Cardinal Mercier.

La participation à cette activité se fait sur réservation auprès du service Seniors de la commune (voir encadré ci-contre).

Infos et inscriptions

Service Seniors

La Maison communale
chaussée de Wemmel 100
à 1090 Jette

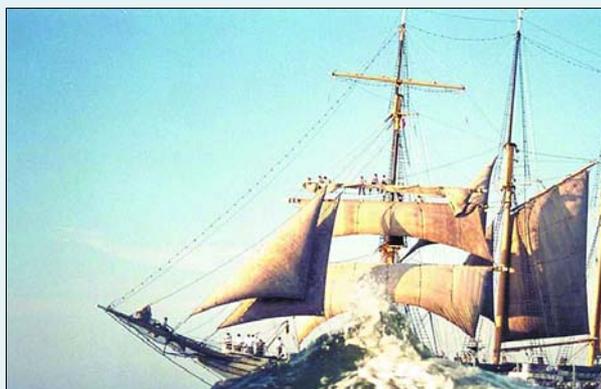
Entresol - bureau 043
(ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi,
mercredi et vendredi,
entre 10h00 et 11h30
et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66

Courriel: phellem@jette.irisnet.be

Navexpo 2006 2000 ans de navigation belge



Cette année, Navexpo met en lumière l'histoire de la navigation belge, de l'intense trafic fluvial de l'époque gallo-romaine aux expéditions transatlantiques vers l'Amérique avec la Red Star Lines. Au travers de peintures, documents, photos et d'exceptionnels modèles réduits, c'est l'histoire de la navigation maritime et fluviale de la Belgique qui est illustrée, des origines à nos jours.

Du 14 janvier au 12 février 2006
dans l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem
rue J. Tiebackx 14 - 1090 Jette

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h
Weekend de 10h à 18h
Fermé le lundi (sauf pour les écoles)

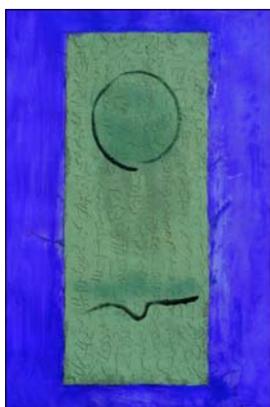
Renseignements: tél. 02.479.00.5

Exposition du peintre abstrait René Guiette au Musée Magritte

René Magritte reçoit chez lui, au Musée du 135 rue Esseghem, un autre grand peintre belge dont les œuvres côtoyèrent les siennes dans diverses expositions, en Belgique comme à l'étranger. Cette exposition est l'occasion de commémorer le trentième anniversaire du décès de l'artiste, dont l'œuvre rappelle celle de Rothko mais dans un style plus diversifié.

Rendre visible l'invisible

Les œuvres exposées durant trois mois au Musée Magritte n'ont jamais été montrées auparavant. Elles appartiennent à la dernière période du peintre, débutée au milieu des années cinquante, où Guiette ira vers une épuration de plus en plus poussée de la représentation : soucieux de rendre visible l'invisible et de toucher au mystère et à la magie des choses, il limite ses tableaux à des formes rectangulaires, traversées de jeux graphiques intimement liés à son goût de toujours pour les pensées extrême-orientales. Cet intérêt a orienté toute sa vie et son œuvre : il mènera à la construction à Anvers d'une maison par Le Corbusier, ainsi qu'à la simplicité méditative de ses dernières œuvres. Dans celles-ci, Guiette lie l'œuvre picturale à



l'esprit en s'aidant de jeux de matière (sable, etc.), de couleurs, et de signes.

Ces œuvres abstraites, qui invitent à l'introspection, sont exposées dans la maison où vécut René Magritte. L'exposition propose néanmoins quelques liens et mises en parallèle entre ces deux artistes belges aux œuvres pourtant très différentes, au travers de catalogues d'expositions et autres documents d'époque.

Le Musée Magritte vous propose donc un double questionnement: après vous être interrogé(e) sur les mots, les objets et leur représentation avec Magritte, vous êtes invité(e) à un travail d'introspection, à une recherche de vous-mêmes, dans la quiétude et l'atmosphère méditative des œuvres de René Guiette.

**Le Musée René Magritte invite
René Guiette (1893-1976)
du 4 janvier au 31 mars 2006
du mercredi au dimanche, de 10h à 18h
Rue Esseghem 135 - 1090 Jette
Tél.: 02.428.26.26 - www.magrittemuseum.be**

A la recherche d'un podium?

Fiestajet, un coup de pouce aux jeunes groupes

L'été à Jette est synonyme d'ambiance et de musique. Pendant les vacances d'été, des concerts gratuits sont organisés dans le cadre de Fiestajet chaque mardi soir dès 20h dans le parc de la Jeunesse. Cette fête musicale n'offre pas uniquement un moment de détente à ceux qui ne sont pas (encore) partis en vacances. Elle donne à de jeunes groupes prometteurs l'occasion de se produire sur une scène.

Le service de la Communauté flamande, à l'initiative des échevins Werner Daem et Bernard Lacroix, lance un appel aux jeunes groupes musicaux et les invite à participer à la série de concerts de Fiestajet. L'année dernière, 117 groupes avaient posé leur candidature. De tous ces candidats, 18 groupes ont été sélectionnés pour monter sur scène et figurer sur le CD compilation de Fiestajet. Ce qui leur a donné une bonne chance de se présenter à une audience aussi large que possible. Les musiciens qui désirent tenter leur chance à l'édition 2006 doivent envoyer leur démo accompagnée du contrat



Fiestajet 2006 disponible sur le site communal www.jette.be. La démo doit contenir au moins 3 morceaux (1 reprise seulement est acceptée). Les informations nécessaires telles que les titres, les noms des auteurs doivent également y figurer, de même qu'une fiche technique reprenant une bio du groupe, une photo, la mention des différents musiciens (noms, instruments, adresses) et les coordonnées du responsable (nom, numéro de téléphone, adresse complète, email). Les démos doivent parvenir au service Communauté flamande le 31 mars 2006 au plus tard.

Envoyez vos démos à:

Administration communale de Jette -
service Communauté flamande - "Fiestajet 2006"
chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette
Plus d'infos: tél.: 02.423.13.73 -
mwalgraeve@jette.irisnet.be - www.jette.be

Mise sur pied à Jette en 1996,

l'Antenne Interuniversitaire

en est déjà à sa 10ème saison.

Au programme de ce mois:

- 12 janvier 2006: "Les jardins japonais" par Francis Peeters, orientaliste, ASBL Marco Polo

Les conférences de l'Antenne Interuniversitaire s'adressent à toute personne intéressée et non pas uniquement aux Jettois. Elles se tiennent à 14h30 dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10, au-dessus de la bibliothèque communale).

Renseignements: commune de Jette - service Communauté française (local 46 étage ET) - Sylvie Allentin - tél.: 02.423.13.53

SOUS L'ÉGIDE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS ET DE LUCIEN VERMEIREN ÉCHEVIN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE.

Beaucoup de visiteurs pour le marché de Noël



Du 9 au 11 décembre, la place Cardinal Mercier baignait dans une authentique ambiance de Noël. Les visiteurs ont pu vivre la vraie tradition de Noël pendant un marché jettois où les marchands interpellèrent les passants et vantaient les mérites de leurs produits depuis des chalets en bois. Les illuminations et décorations de Noël mises en place à l'approche des fêtes ont ébloui un public venu nombreux. A la recherche d'un cadeau original, d'ingrédients pour une recette réussie ou des incontournables genièvre et glühwein, tout le monde a trouvé son bonheur au traditionnel marché de Noël. Le Père Noël est même venu faire un petit coucou, distribuant des bonbons pour le plus grand plaisir des tout petits.

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau centre Primavera organise un groupe de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème, ce mois-ci:

"Préparer l'avenir"

le 20 janvier 2006 à 13h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Inscriptions obligatoires au:
02.428.90.43.

Bernard Tirtiaux ou le poète de la lumière

Le samedi 14 janvier 2006 à 10h30, la bibliothèque accueille Bernard Tirtiaux.

L'animation "Un livre dans le monde" abordera le thème de l'art du vitrail dans son œuvre littéraire. Écrivain, homme de théâtre, maître-verrier, ce personnage hors norme du paysage culturel belge viendra à la rencontre des lecteurs lors de cette matinée.

Une exposition de reproductions de vitraux Art Nouveau et Art Déco ravira les amateurs d'art et rehaussera l'intérêt de cette rencontre.



**"Un livre dans le monde",
Bernard Tirtiaux
à la bibliothèque de Jette
le 14 janvier 2006
à 10h30**

à la bibliothèque principale
du Nord-Ouest de Bruxelles
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée:
accès gratuit

Drink offert
après la conférence

**Renseignements et inscriptions: Myriam Gathon au
02.4260505 - Courriel:
bpno.jettel@bibli.cfwb.be**

Le théâtre joue du jazz, le jazz joue du théâtre...

Dédié au jazz, fil conducteur du scénario, le spectacle théâtral "Velours bronze" fait découvrir les conditions dans lesquelles cette musique est née et constitue le véhicule de toute une culture où le reflet de l'amour, de la haine, de l'injustice, de la corruption et du racisme reste sans cesse présent.

Pour entrer dans l'histoire, on se laisse guider par un esclave, on entre dans le bayou et on plonge dans le blues. On n'en sort pas indemne, on s'émeut, on se laisse accrocher. Et puis ce sont les cris, les coups de cœur, les rages du peuple noir. Du fond de la Louisiane, le murmure du jazz se profile.

Au fil d'une histoire passionnante, pimentée de poésies et de musiques, coule le sang de l'Afrique au cœur de

l'Amérique.

Spectacle créé et interprété par Monique Manceaux, avec la collaboration du Théâtre Potamots, autour de textes de Sidney Bechet, Boris Vian, Benedetto... et d'extraits de compositions musicales de Sam Bennet, Duke Ellington, Bessie Smith, Miles Davis, Sidney Bechet, Charles Mingus, Thelonius Monk...

Spectacle "Velours bronze"

le 28 janvier 2006 à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Réservations: Centre culturel de Jette - tél. 02.426.64.39

Apprendre à se défendre et à se détendre avec l'asbl Humania

L'asbl "Humania" propose deux ateliers qui débutent ce mois de janvier. L'association se propose de vous inculquer les attitudes à adopter en cas de harcèlement moral. Elle tentera aussi de vous aider dans votre développement personnel.

- HARCÈLEMENT MORAL. SAVOIR SE DÉFENDRE.

D'un abord sympathique et séduisant, le harceleur sait gagner l'affection des gens. La victime entre facilement dans son jeu. S'engage alors une relation ambiguë qui consolide les comportements nocifs du harceleur alors que la victime se retrouve parfois réduite à la dépression. On s'est longuement focalisé sur la violence physique alors que la violence psychologique est tout aussi destructrice. La série de 4 ateliers indissociables a pour but de déceler les harceleurs dès leur première tentative et d'apprendre à déjouer leurs tactiques afin de se protéger et de s'en débarrasser. Le prix de la série d'ateliers est fixé à 40 EUR.

Les mardis (de 20h à 22h): 17 et 31 janvier, 14 février et 14 mars

Les samedis (de 10h à 12h): 21 janvier, 4 et 18 février et 18 mars

- DÉVELOPPEMENT PERSONNEL. OPTIMISER SES RESSOURCES

Profiter des bouchons de la circulation pour se relaxer? C'est apparemment possible. La sophro-relaxation apporte ce bien-être. Elle aide à optimiser ses ressources, à diriger sa vie grâce à une prise de conscience accrue. Une série de 5 ateliers vous en livre les secrets pour un prix fixé à 50 EUR.

Les samedis (de 10h30 à 12h30): 14 et 28 janvier, 11 février, 11 et 25 mars.

Renseignements et inscriptions: asbl "Humania" - avenue Swartenbroeck 3 à 1090 Jette - tél.: 02/479.92.75.

Exposition "Corps en mouvements"

Cette exposition permettra de découvrir des dessins, des peintures et des sculptures sur le thème du corps en mouvement à travers différentes techniques: le crayon, le pastel, l'huile, l'infographie et la terre. Par l'intermédiaire de Laetitia et Laurence Cnockaert, ces corps sur papier, sur toile ou en terre prennent forme pour quelques instants. Un moment unique pour contempler le corps humain dans toute sa splendeur.

Les artistes:

- Philippe Briade, graphiste, aime le dessin depuis sa plus tendre enfance. Aujourd'hui, il continue à se perfectionner à l'académie de Saint-Gilles en section dessin. Il y dessine des corps en mouvement, captés sur le vif, des esquisses dans un but de recherche. Il évoque le corps, laisse des indices, sème le doute, crée le mystère, tel un parfum qui flotte dans l'air, ou le timbre d'une voix dans le lointain. Par principe, ses dessins sont inachevés pour laisser l'œil du spectateur les compléter à sa manière, entrevoir plus que voir et capturer le mouvement sans l'arrêter. Son credo peut se résumer comme suit: "pas de l'art, pas d'académisme: la liberté!"

- Jean-Pierre Deblonde, infographiste et peintre, aime mettre le corps en scène. Celui-ci représente pour lui un point de départ qui est un prétexte pour explorer la forme et l'espace. Mais la forme n'est pas nécessairement une fin en soi, elle est au service d'une recherche purement picturale où la texture et la couleur exaltent une "nécessité intérieure".

- Antoinette Smars utilise le dessin depuis toujours. Elle a obtenu un régentat de dessin et est devenue professeur de couleurs, de perspectives et chef d'atelier à l'Institut St-Luc de Bruxelles. Sa démarche artistique s'articule autour de plusieurs techniques: le bois, le papier, l'encre, le pastel, le crayon, la peinture...

- Nathalie Andrews a découvert l'argile à l'académie de Boitsfort et ose s'exprimer

de manière très personnelle. D'ailleurs, dans son travail transparait son esprit caustique. Des sculptures qui parlent: des têtes en clin d'œil malicieux, des jambes qui marchent vers l'avant... tout comme elle.

- Laetitia et Laurence Cnockaert ont commencé à danser au cours de Valérie Vanderborgh de l'académie d'Ixelles. D'abord uniquement en danse classique, puis se sont tournées bien vite vers le Modern Jazz. Ces dernières années, elles ont participé à plusieurs spectacles dont notamment les « Jazz Sisters » en 2002 et le « Ballet Fusion » à la nuit musicale de Belœil en 2005.

Lors du vernissage de l'exposition « Corps en mouvement », elles danseront sur une musique extraite du ballet « Revelations », créé en 1960 par Alvin Ailey (1931-1989). Composé de plusieurs negro spirituals et gospel, ce ballet reste un des plus grands classiques de la compagnie d'Alvin Ailey.

Exposition



"Corps en Mouvements" du 14 au 27 janvier 2006

En semaine, de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 18h. Fermé dimanche et lundi.
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Accès libre

COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS

Rue Essegem 101 à 1090 Jette - Tél./fax : 02/427.07.57
e-mail : promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

EN SOIRÉE

Les lundis et mercredis
ou les mardis et jeudis
de 18h30 à 21h40

**NÉERLANDAIS - ANGLAIS
ESPAGNOL - FRANÇAIS**

EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h

FRANÇAIS pour nouveaux arrivants

EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h
ou de 13 à 16h

**NÉERLANDAIS
élémentaire et moyen**

**INSCRIPTIONS : LUNDI 19 ET MARDI 20 DÉCEMBRE 2005 DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H
MERCREDI 21 ET JEUDI 22 DÉCEMBRE 2005 DE 9 À 11H
À PARTIR DU 9 JANVIER 2006 DU LUNDI AU JEUDI DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H
ACCÈS : STB (18, 19, 49, 53, 81, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)**

Cycle de conférences Cent Ans de Jazz

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos, ... Le bar est ouvert à l'entracte.

Cycle de conférences Cent Ans de Jazz "Remember good old style! Old timers and Jazz manouche"

le 26 janvier 2006 de 14h15 à 17h15

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 5 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39



Pour les enfants, dès 5 ans:

"Les Dimanches d'Aurélié"

Trois personnages en décalage. Hommes-instruments qui viennent jouer sur scène leurs complicités, petites farces et rivalités à coup de jeux, à coup de notes. A travers musique et facéties, ils nous plongent dans un univers farfelu : un voyage joué, dansé, chanté, parlé en langue imaginaire où chacun se frotte à l'univers de l'autre, l'envahissant, le bousculant, le partageant.

Les Dimanches d'Aurélié présentent le Théâtre d'Oz asbl

le 22 janvier 2006 à 15h

à la salle communale des fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Durée : 60 min.

Entrée: 6 EUR - accès "Article 27"

Réservations: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39

Le blues reprend ses droits au Centre Armillaire

Ce mois-ci, place à un artiste bruxellois qui a du talent à revendre. Didier Indot est un guitariste forgé par la technique jazz. Son oreille n'est évidemment pas sourde aux origines de ce courant musical, dans son esprit traînent toujours quelques vieux airs de blues qu'il se rappelle avec un bonheur chaque fois renouvelé.

Son style conjugue les deux influences, le côté sensitif du blues et celui créatif du jazz. Il faut l'écouter jouer en jam avec nos amis bluesmen! Son exceptionnel doigté laisse des frissons dans le dos.

Découvrez ce musicien, en quartette, dans un programme musical concocté tout spécialement pour les Armillaire Blues Nights!

Didier Indot à l'Armillaire Blues Night

le 27 janvier 2006 à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR - 8 EUR sur réservation

Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39



LE CINÉ-CLUB SOUKIRAÏ PRÉSENTE "La fenêtre d'en face" de Ferzan Ozpetek

Rome, de nos jours. Bien que très jeunes, Giovanna et Filippo sont mariés depuis neuf ans et ont deux enfants. Elle travaille comme comptable dans une usine de volailles, lui multiplie les petits jobs précaires. Un jour, ils rencontrent dans la rue un vieil homme amnésique qui leur demande de l'aider. Le jeune couple le recueille pendant quelques jours. Cet homme distingué que Giovanna ne supportait pas au début va aider la jeune femme à se reconstruire sentimentalement et professionnellement.

Ferzan Ozpetek, le talentueux réalisateur italien d'origine turque de «Hamam», «Harem Suare» et «Tableau de famille», mélange plusieurs thèmes (la mémoire, le sort des juifs italiens durant la Seconde Guerre mondiale, l'homosexualité, l'amour, la capacité à changer le cours de la vie...) dans ce film subtil, émouvant et parfaitement interprété.



Ciné-club Soukiriäi "La fenêtre d'en face"

le 26 janvier à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 2,50 EUR

Infos: Centre Culturel de Jette - tél.: 02/426.64.39

Armillaire Jazz Night Les lauréats du Tremplin Jazz d'Avignon 2004



Du jazz moderne acoustique en perspective. Dès que l'improvisation commence à poindre, les musiciens du Pascal Schumacher Quartet séduisent par une sonorité propre, passionnée et enchantée en passant par des monuments jazzistiques et des compositions personnelles.

CYCLE DE CONFÉRENCES

Clés pour la Musique

Le samedi 14 janvier 2006, André Van Oeckel, musicologue poursuivra le thème de la musique classique.

Quels sont les caractères essentiels de la musique classique? En d'autres mots, qu'est-ce qui distingue la musique de cette période de celle qui précède et de celle qui suit? La musique classique est-elle le reflet de la société de l'époque? Quel est le statut des compositeurs et influence-t-il leurs œuvres?

"Clés pour la Musique": la musique classique (1ère partie)

le 14 janvier 2006 à 14h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

Infos: Centre culturel de Jette

- tél.: 02/426.64.39

VOIR LE MONDE Croatie La belle retrouvée



Dix ans de paix retrouvée et la Croatie nous invite à la redécouvrir plus belle que jamais.

Belle dans sa diversité, côté terre et côté mer. Belle dans la richesse de ses traditions vestimentaires, musicales et gastronomiques influencées par les multiples civilisations qui s'y sont succédées. Belle par la variété de ses sites naturels. Belle enfin par l'atmosphère de ses villes d'art et d'histoire comme Dubrovnik, Split, Trogir.

Conférence Voir le Monde le 8 janvier 2006 à 14h30 et à 16h
à la Salle communale des Fêtes de Jette (place Cardinal Mercier 10)

Renseignements : Voir le Monde asbl - tél. 02.649.76.95

Rengaines, mélodies tristes, mélodies gaies, vagues mélancoliques, la musique étant respectivement haletante, douce ou violente. Le quartette a remporté le 1er Prix et le Prix du Public au « XIIIème Tremplin Jazz d'Avignon » en 2004. En 2005 il reçu le prix « Jeunes Talents » au Belgian Django d'Or Awards.

Avec:

Pascal Schumacher au vibraphone, Jef Neve au piano, Christophe Devisscher à la contrebasse et Teun Verbruggen à la batterie

Armillaire Jazz Night: Pascal Schumacher Quartet

le 20 janvier à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR - 8 EUR sur réservation

Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39